

# **REPUBLIQUE GABONAISE**

**PRIMATURE**

**CELLULE DE COORDINATION DE L'AIDE EXTERIEURE**

## **TERMES DE REFERENCE**

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR L'INSTALLATION  
D'UNE BASE DE DONNEES OPERATIONNELLE POUR LE SUIVI DE L'AIDE EXTERIEURE**

CCAЕ \*\* édition du 23 avril 2014

## **CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Depuis sa création en 2010, la Cellule de coordination de l'aide extérieure organise des rencontres en vue d'assurer l'harmonisation de l'aide au développement. Jusqu'en janvier 2013, elle ne disposait pas d'informations intégrées pour chaque projet public cofinancé. Elle ne pouvait donc pas mener des analyses robustes sur la gestion de l'aide publique au développement (APD) et sa réorientation.

En avril 2013, à l'occasion de la tenue de la 5<sup>e</sup> réunion du Comité conjoint d'orientation stratégique et de concertation (CCOSC) que préside trimestriellement le Premier ministre, la Cellule a présenté, pour la 1<sup>ère</sup> fois de l'histoire du Gabon, la revue de l'APD. Pour ce faire, elle avait organisé une enquête auprès des partenaires techniques et financiers (PTF) afin de collecter des données sur chaque projet cofinancé. Elle a réédité cette opération en septembre 2013.

Depuis lors, il y a une plus grande visibilité de l'APD au Gabon. Cette initiative gagnerait à être renforcée en mettant en place un système intégré d'information sur l'aide assurant à la fois le stockage, l'accès fluide et le traitement de l'information à des fins de publication.

Après une mission exploratoire à l'OCDE et à l'Institut de formation PERSPECTIVES à Paris, les dirigeants de la CCAE ont retraduit dans le plan de travail de la Cellule (PTC 2014) l'ambition d'acquérir une base de données malléable et peu onéreuse. Il s'avère donc nécessaire de recruter un consultant international capable d'implémenter un tel outil à la CCAE.

## **OBJECTIF DE LA CONSULTATION**

L'objectif principal de la consultation est de disposer des statistiques fiables et à jour sur l'aide au développement. Le consultant à recruter aura à installer un dispositif informatique capable d'assurer le stockage, l'accès fluide et la publication de l'information. Un diagnostic préalable sera nécessaire. L'implantation dudit dispositif sera assortie d'une formation réunissant les experts de la Cellule et les points focaux qui travaillent sur les données des projets cofinancés. Cette formation conjointe devrait permettre, entre autres, de résoudre les problèmes de collecte et de traitement des données.

La base de données ainsi constituée permettra de procéder au suivi/évaluation de l'exécution des projets cofinancés et de l'APD. Elle fournira au Premier ministre des informations utiles pour veiller à la gestion efficace des projets et assurer la réorientation de l'aide au développement.

## **ATTRIBUTIONS**

Sous la supervision du Comité conjoint et en étroite collaboration avec la Cellule, le consultant devra réaliser trois missions :

- la première mission consistera à réaliser le diagnostic de l'établissement des statistiques de l'aide au développement, c'est-à-dire étudier dans quelles conditions les données afférentes sont tenues, traitées, transmises à la Cellule et comment la Cellule les manage ;
- la seconde mission consistera à installer le logiciel approprié, à former les utilisateurs et à obtenir une chaîne de traitement complète permettant de produire des statistiques fiables sur l'aide au développement ;
- la troisième et dernière mission consistera à examiner le fonctionnement du nouveau système mis en place et à apporter tout appui complémentaire nécessaire.

## **PROFIL DE L'EXPERT**

Le consultant devra être de profession économiste, statisticien, économètre, financier ou informaticien. Il aura à justifier d'une bonne expérience en matière de consultation et de suivi des projets. Il faudra qu'il présente une solide expérience dans l'utilisation du logiciel proposé. Une expérience dans un organisme international offreur de financement serait un atout spécifique. Le consultant devra avoir déjà effectué ou participé à des travaux similaires ou équivalents. Il devra être capable de travailler en équipe et sous pression. L'environnement de travail des Etats africains ne devra pas lui être inconnu.

Le consultant retenu aura présenté à la Cellule un dossier comprenant:

- un aperçu de l'offre technique et commerciale de la solution à proposer ;
- le curriculum vitae du consultant ;
- la copie des diplômes essentiels du consultant ;
- l'attestation ou toute autre référence certifiant que le consultant a exercé dans un organisme international.

### **DUREE ET PERIODE DE LA MISSION**

Le consultant aura à accomplir ses missions durant une période globale de XXX mois. De préférence, ce travail sera effectué avant le mois de juillet 2014 selon la répartition suivante :

**Mission 1 :** Diagnostic du système actuel de gestion de l'information sur l'aide (une semaine) ;

**Mission 2 :** Installation de l'outil informatique proposé et formation (deux semaines) ;

**Mission 3 :** Vérification du fonctionnement du système (une semaine).

### **DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS**

Les candidats sont invités à déposer leurs dossiers, sous pli unique fermé, à la Cellule de coordination de l'aide extérieure (bureaux numéro 341 ou 342) au plus tard le 15 mai 2014 à 15 heures 30 minutes ou à les transmettre par courrier à l'adresse suivante :

Cellule de coordination de l'aide extérieure

BP : 91 Libreville

Tél. : +241 07 28 30 96 / 06 03 35 52

Courriel : ondometoo@yahoo.fr